

Grande boucle au Sud de Joigny

Une randonnée proposée par abpapo

Entre petites routes secondaires et chemins au milieu des champs, découverte des villages et hameaux au Sud de Joigny et leur curiosité locale, notamment, le pressoir de Champvallon, l'église de Senan, l'église de Neuilly, le Pigeonnier de Champlay, l'étang du Grand Pâtis. Contournement de la butte de Montholon et du Gros Mont.

 Durée	3h	 Difficulté	Facile
 Distance	30,76 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	114 m	 Activité	VTT
 Dénivelé négatif	114 m	 Commune	Joigny (89300)
 Point haut	141 m		
 Point bas	77 m		

 Randonnée accessible via la Gare de Joigny.

Description

Parking Rue Davier ou bien sur la place de la mairie.

(D/A) Depuis le centre Sophie Barat, descendre la Rue Davier vers l'Yonne, puis à droite la Rue Saint-Jacques et immédiatement la première rue à gauche. En arrivant à la Rue Pasteur, la prendre jusqu'au bout puis descendre la Rue Paul Bert jusqu'aux quais. Tourner à gauche sur les quais jusqu'au Pont Saint-Nicolas que l'on traverse.

(1) En sortant du pont, prendre immédiatement à droite, le Quai de la Butte, puis dans la prolongement la Rue des Sœurs Lecoq. Au Stop, suivre à droite la Rue Aristide Briand jusqu'au Rond Point des Nations. Tourner dans la quatrième à gauche, Route de Chamvres (D67), jusqu'au Moulin de Pompelles.

(2) Au Moulin de Pompelles, quitter la D67 et prendre à droite la D582 (Rue de la Charmille). En arrivant à Léchères, partir à gauche dans le Chemin de Haute. Après 300 mètres, à la sortie de Léchères, prendre à gauche le chemin à la perpendiculaire qui traverse la D606 et continue jusqu'à Chamvres. Dans Chamvres, partir dans la 1ère rue à droite (Rue de la Résistance), puis prolonger par la Rue des Écoles.

(3) Arriver à la Grande Rue, virer à gauche et prendre la première rue à droite (Rue des Minoux) et prolonger dans l'axe par le chemin entre des champs cultivés. Une fois passé sous la ligne haute tension, prendre à la croisée de chemins, le premier chemin à gauche que l'on suit jusqu'à Saint-Georges - Champvallon. En arrivant à Saint-Georges, partir tout droit dans la Rue du Pineau, puis la 1ère à droite (Rue Saint-Vincent où se trouve le Pressoir du XIIème siècle).

(4) Prendre la première à gauche (Rue Saint-Georges), et descendre la Rue de l'Église, puis la deuxième à droite, Rue des Viards. Après avoir croisé la Rue Montegros à Richebourg, emprunter le premier chemin sur la droite, plein Sud. Traverser la D89 et partir en face. Prendre la 1ère à gauche (Rue des Bordes), puis la 4ème à gauche, Rue du Square. Après l'immense silo à grain, prendre à droite la Rue de Paris qui conduit au centre de Senan.

(5) Traverser la D955 et prendre en face, la D153 jusqu'à Neuilly.

(6) En arrivant à Neuilly centre, emprunter la Grande Rue (D14) à gauche. À la sortie de Neuilly, partir à droite la D181, en direction d'Épineau-les-Voves. 600 mètres après avoir passé le ruisseau le Ravillon, tourner à gauche (plein Nord), le chemin. Après avoir passé la Queue de l'Étang, prendre à gauche le chemin vers Champlay, qui passe sous la ligne haute tension.

(7) Après le Pigeonnier, prendre la première à droite (Rue du Milieu), puis la première à gauche (Rue des Grenouilles). Traverser la route de Neuilly et continuer jusqu'à l'église de Champlay. Prendre face à cet édifice, à droite, un petit chemin qui descend. Arrivé en bas, prendre à gauche et laisser la Fontaine de Saint-Léger sur la droite. Au bout du chemin, poursuivre pendant 20 mètres, la Route des Pommerats, puis à droite le chemin qui longe la forêt de Peupliers, jusqu'au Chemin de l'Étang. Virer à droite jusqu'à l'aire de pique nique et de jeux au bord de l'Étang du Grand Pâtis.

(8) Contourner l'étang par la gauche et prendre le chemin de terre à la diagonale Nord Ouest de l'étang du Grand Pâtis. Le suivre



Trace n° 996335

Points de passage

-  **D/A Parking - Centre spirituel Sophie Barat**
N 47.984115° / E 3.394324° - alt. 93 m - km 0
-  **1 Pont Saint-Nicolas - Yonne (rivière) - Affluent de la Seine**
N 47.980412° / E 3.395335° - alt. 82 m - km 0.83
-  **2 Moulin de Pompelles - Tholon (rivière) - Affluent de l'Yonne**
N 47.969398° / E 3.380924° - alt. 80 m - km 2.68
-  **3 Chamvres, angle Rue des Écoles, Grande Rue**
N 47.955917° / E 3.357508° - alt. 100 m - km 5.41
-  **4 Angle des Rues Saint Vincent et du Pineau - Pressoir Saint-Georges de Champvallon**
N 47.938667° / E 3.347938° - alt. 101 m - km 7.71
-  **5 Angle Rue de Paris, D955 - Église Saint-Firmin (Senan)**
N 47.911477° / E 3.358772° - alt. 102 m - km 12.52
-  **6 Angle D153 - D14**
N 47.91404° / E 3.437786° - alt. 114 m - km 18.72
-  **7 - Pigeonnier de Champlay**
N 47.948027° / E 3.445779° - alt. 90 m - km 22.94
-  **8 Aire de pique-nique et aire de jeux pour enfants**
N 47.957055° / E 3.414875° - alt. 80 m - km 26.08
-  **D/A Parking - Centre spirituel Sophie Barat**
N 47.984118° / E 3.394326° - alt. 93 m - km 30.76

jusqu'au Rond Point du Bois du Diable. Tourner dans la deuxième route à droite (D959, Route d'[Auxerre](#)), passer le pont sur le chemin de fer, puis descendre la Rue Robert Petit, puis l'Avenue Gambetta. Après le Pont Saint-Nicolas, filer à gauche par le Quai du Général Leclerc, puis par la deuxième à droite, la Rue de l'Étape. Passer l'église Saint-Thibaut, et immédiatement, obliquer à gauche dans la Rue Saint-Jacques et, face à la Caisse d'Épargne, remonter la Rue Davier jusqu'au Centre Sophie Barat (**D/A**).

Informations pratiques

(8) Point d'eau, abris, aire de pique-nique et de jeux pour les enfants.

À voir

Entre (**3 et 4**), admirer la vue à gauche sur la [Butte de Montholon](#), petit monticule qui culmine à 222 mètres.

(4) [Le pressoir de St Georges Champvallou](#) se trouve dans la Rue Saint-Vincent.

Entre (**5 et 6**), voir en bord de route, une plaque commémorative à la mémoire des morts pour la France.

(6) Voir [l'église de Neuilly](#) des XIII^e - XVI^e siècle.

(7) Voir [Le splendide Pigeonnier du XVII^e siècle de Champlay](#), soutenu par la fondation du Patrimoine.

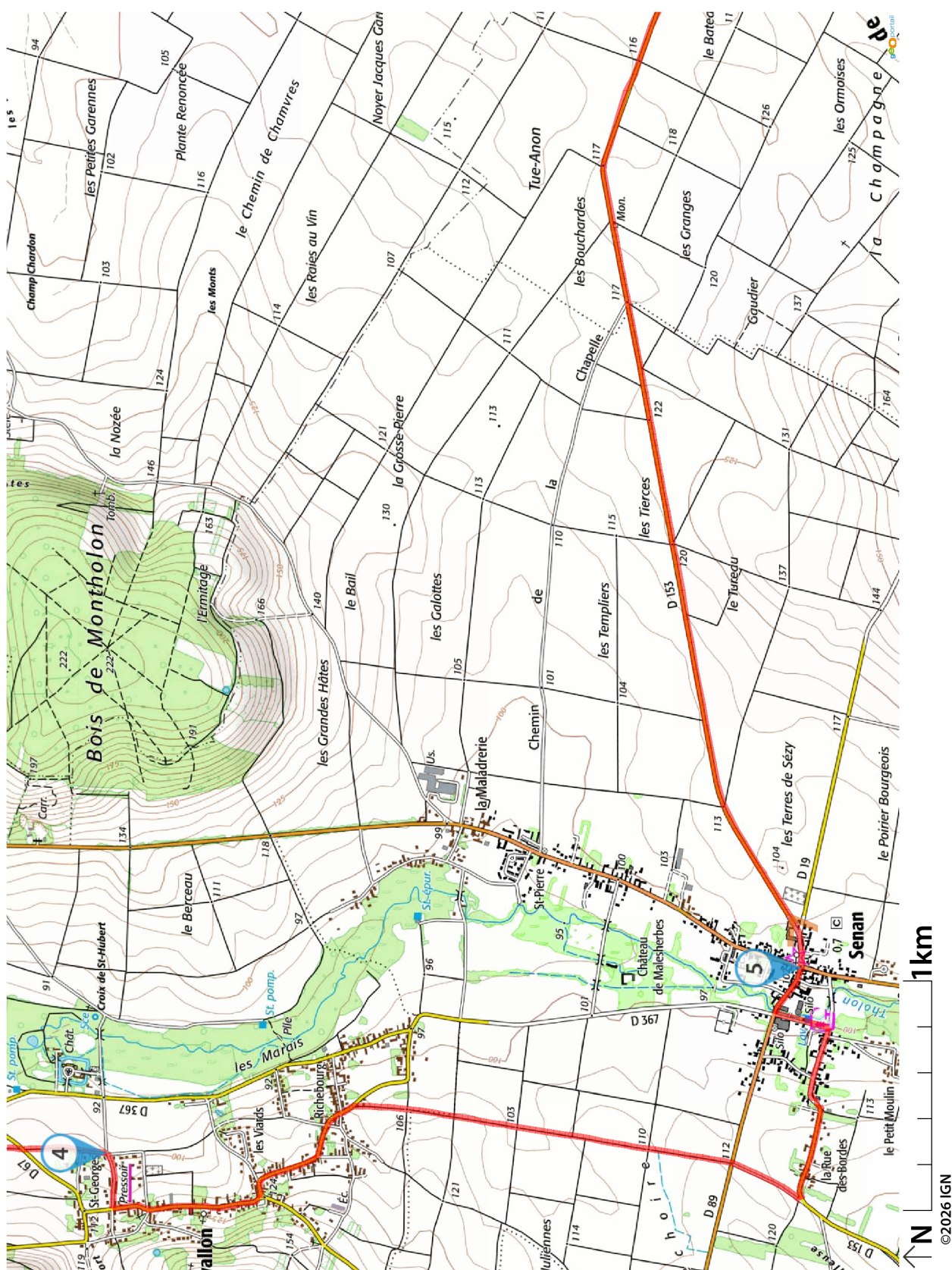
Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-grande-boucle-au-sud-de-joigny/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



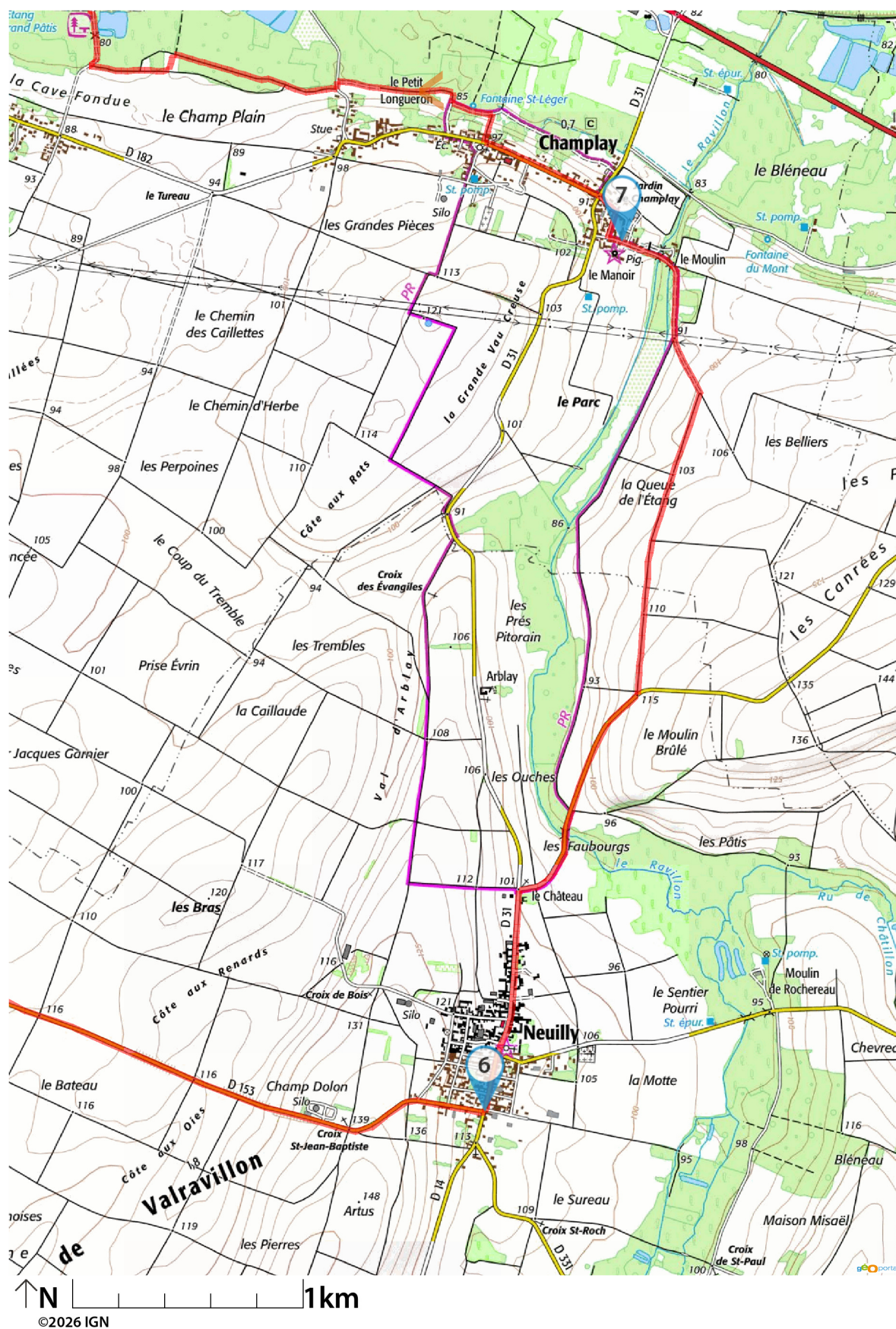
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

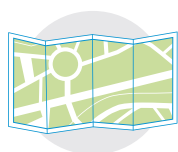
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



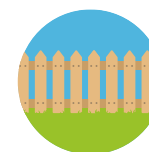
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



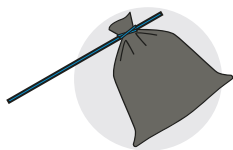
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.